

Des habitants fâchés contre les autorités municipales

Bienne La création de la plus grande zone de rencontre de la ville, dans le quartier des Tilleuls, irrite des riverains. Malgré un compromis négocié entre les parties, 22 places de parking seraient supprimées. Une pétition a été lancée.

Werner De Schepper

Le projet semblait pourtant bien engagé. Le quartier des Tilleuls, connu pour ses maisons familiales des années 1920-1930 et ses initiatives pionnières en matière de circulation, avait instauré la première zone 30 km/h de Bienne, il y a plus de 30 ans. Aujourd'hui, ce secteur résidentiel doit devenir la plus vaste zone de rencontre, où la vitesse serait réduite à 20 km/h sur huit tronçons, tels que la rue Mon-Foyer et celle du Krähenberg, comme le précise la demande de permis de construire publiée le 1er octobre.

La guilde du quartier des Tilleuls, à l'origine de cette demande, souhaitait également instaurer des interdictions de circulation pour limiter le trafic de transit, permettant ainsi uniquement le service de desserte locale. Initialement, la Ville de Bienne n'envisageait qu'une transformation limitée autour de l'arrêt de bus «Crêt-du-Bois», mais le périmètre s'est finalement élargi.

Le 2 juillet, une visite de terrain a eu lieu pour aligner les attentes des habitants sur celles de la Ville. Y participaient des responsables de la Municipalité, des représentants de la guilde du quartier, ainsi que quelques résidents, dont Roland Eggli-Aerni, conseiller de ville vert'libéral. Si l'élargissement de la zone de rencontre n'a pas suscité de débat majeur, la question de la suppression des 22 places de parking, au nord de la rue du Krähenberg, en revanche, a été plus sensible.

Un compromis contesté

Au terme de la rencontre, un compromis a été trouvé: réduire seulement la moitié des places de stationnement, selon les besoins du projet, pour faciliter la cohabitation entre voitures et vélos. Cet accord a été consigné par écrit par Lorenz Keller, chef de projet à la Ville de Bienne, qui s'était engagé à le présenter aux autorités avant toute décision définitive.

A la surprise générale, le 16 septembre, Lorenz Keller a informé les participants à la visite que la Municipalité avait décidé de supprimer l'intégralité des places de parking au nord de la rue du Krähenberg. Contrairement aux promesses faites en juillet. Le sentiment de trahison est palpable dans le quartier, notamment parmi les habitants qui avaient défendu le compromis, malgré leur frustration initiale face à la disparition de certaines places. Au point qu'une récolte de signatures pour une pétition a été lancée vendredi à 14h.

«Je ne me sens pas seulement ignoré par cette arrogance des autorités, mais plutôt abusé», confie Roland Eggli-Aerni. La guilde du quartier des Tilleuls a également exprimé son mécontentement par mail à Lena Frank, directrice des Travaux publics, de l'énergie et de l'environnement, déplorant l'abandon de cet arrangement sans consultation préalable.

La conseillère municipale verte comprend en partie le mécontentement de la guilde. En effet, ses deux responsables de projet – Gabriele Leonard et Lorenz Keller – ont signé le



Le Conseil municipal de Bienne veut supprimer toutes les places de stationnement à la rue du Krähenberg (celle qui longe les voies ferrées).

archives Matthias Käser

compromis. «Le Conseil municipal a décidé, pour des raisons politiques, de s'opposer à ce dernier», déclare-t-elle. La directrice des Travaux publics justifie cette décision non seulement par les nombreuses interventions du Conseil de ville demandant à l'Exécutif des mesures en faveur du vélo, mais aussi par les conditions concrètes sur le terrain.

L'application d'une motion

«Du point de vue de la circulation douce, la suppression de toutes les places de stationnement est la meilleure solution pour garantir une sécurité maximale», assure Lena Frank. Son collaborateur, Lorenz Keller, ajoute: «Sur les 11 places restantes initialement prévues, soit sur 40 à 50m, il n'aurait pas été tout à fait sûr qu'un cycliste puisse croiser une voiture. Entre les murs des jardins et une voiture garée, il ne resterait alors que 3,5m.»

De plus, il subsiste encore environ 200 places de stationnement dans le périmètre du quartier des Tilleuls, en dehors de l'école. «Une motion adoptée par le Conseil de ville exige que nous supprimions un tiers des places de stationnement dans les 10 prochaines années. Nous devons donc doubler le rythme actuel pour atteindre cet objectif», complète Lena Frank.

Selon Lena Frank, la décision du Conseil municipal n'est rien d'autre que la mise en œuvre concrète du plan sectoriel vélo, qui prévoit des «itinéraires de confort» pour les enfants et les cyclistes qui préfèrent éviter les routes directes très fréquentées. Un tel parcours est inscrit dans le plan approuvé en 2023 par le Canton, reliant la rue de Mâche et le chemin des Cor-

diers, dans le quartier de Madretsch. Cependant, ce trajet de «confort» impose deux options: emprunter un escalier dans lequel il faut porter son vélo, ou un sentier de gravier très pentu pour accéder au quartier des Tilleuls.

Ne pas se laisser faire

D'ailleurs, la carte officielle de la ville de Bienne contient une erreur concernant la voie cyclable existante dans le quartier des Tilleuls. La carte numérique la fait passer par la rue Mon-Foyer, où le contre-sens pour les cyclistes n'est pas encore autorisé.

Stephan Grötzinger, qui habite à la rue Krähenberg 22, où sa femme propose également des cours de soutien scolaire aux enfants de la région, est directement concerné par la suppression des places de stationnement. «Cette décision est une catastrophe pour nous, les parents n'ayant plus de possibilité de stationnement à proximité», déplore-t-il. «Devoir marcher plus de 500m depuis le parking le plus proche, c'est un vrai problème dans cette partie de la ville.»

Après avoir étudié différentes possibilités pour s'opposer au projet, la guilde du quartier des Tilleuls et des riverains ont finalement décidé de lancer une pétition. L'objectif est de maintenir 11 des 22 places à supprimer. «Nous espérons obtenir le plus grand nombre possible de signatures. Nous comptons sur un large soutien des habitants», lance Roland Eggli-Aerni.

Selon le nombre de recours qui parviendront à la Préfecture de Bienne d'ici au 30 octobre, la plus grande zone de rencontre de la ville, en termes de superficie, pourra être mise en place cette année encore ou au printemps prochain seulement.

Trois questions à Roland Eggli-Aerni

«Beaucoup de résidents ont besoin de leur voiture»



Roland Eggli-Aerni est conseiller de ville biennois vert'libéral et habitant du quartier des Tilleuls.

Pourquoi lancer cette pétition, alors que la décision du Conseil municipal semble définitive?

Cette décision ne reflète pas les besoins des habitants du quartier des Tilleuls. Elle vise à appliquer une motion parlementaire qui prévoit de réduire d'un tiers les places de stationnement en surface dans toute la ville. Si cette mesure peut se justifier dans le centre-ville, où les conducteurs ont accès à des parkings couverts, ce n'est pas le cas aux Tilleuls. Ici, cela contraindra les habitants à transformer leur jardin de devant en parking. Beaucoup de résidents ne travaillent pas à Bienne et dépendent de leur voiture.

La Municipalité avance aussi des arguments de sécurité pour les cyclistes. Trop de voitures garées au bord de la route pourraient présenter un danger. Qu'en pensez-vous?

Cet argument ne tient pas ici. Les cyclistes descendent actuellement le Crêt-du-Bois, une rue à sens unique où seul

le bus circule dans l'autre sens, et ils empruntent ensuite la piste cyclable dite «de confort». En revanche, le chemin des Cordiers et la rue du Krähenberg ne sont pas conçus pour les cyclistes, car il y a un virage dangereux. Il est vrai que certaines places ont été supprimées pour améliorer la visibilité à cet endroit, ainsi qu'au carrefour avec la rue Mon-Foyer. Mais ces suppressions ciblées ne justifient pas l'élimination massive de toutes les places de stationnement.

Est-ce surtout une question de confiance rompue envers le Conseil municipal, ou êtes-vous personnellement attaché à ces places de stationnement?

C'est un peu des deux. Il y a en effet un précédent dans lequel le Conseil municipal a déjà fait fi des besoins des riverains. Lors de la réorganisation du Crêt-du-Bois, devenu une rue à sens unique réservée aux bus, le trafic s'est déplacé vers les petites rues du quartier. Il n'y a pas eu de réaction immédiate. Nous avons alors demandé un service de desserte autorisé, qui est censé être mis en place dans le cadre de la future zone de rencontre. *bal-jga*